

Ressources générales

Table des matières

Le réseau valaisan des écoles en santé	1
Le réseau suisse des écoles en santé	1
Promotion Santé Valais	2
La promotion de la santé de l'Etat du Valais.....	2

Le réseau valaisan des écoles en santé

Le Département de l'Education, de la Culture et du Sport et celui des Finances, de la Santé et des Institutions ainsi que l'Association Promotion Santé Valais ont signé en septembre 2012 une convention permettant au canton du Valais de créer son propre Réseau d'écoles en santé. Sa coordination est déléguée à Promotion Santé Valais, en collaboration étroite avec le Service de l'enseignement du canton du Valais.

Le Réseau valaisan offre à ses écoles membres plusieurs prestations comme le partage d'expériences, les rencontres pour une adhésion, l'accès à la documentation, des conseils ainsi que la mise en place de journées d'échange.

Le Réseau compte actuellement 7 écoles. Les écoles mènent et ont mené différents projets visant la promotion de la santé.

Pour la première étape, ce projet se développera uniquement dans les écoles du Valais romand.

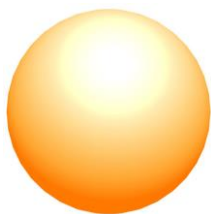
[Lien vers le site](#)

Le réseau suisse des écoles en santé

Sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique et de Promotion Santé Suisse, la fondation [RADIX](#) gère le Réseau suisse d'écoles en santé (RSES). Le RSES coordonne 21 réseaux cantonaux et deux réseaux régionaux linguistiques : le réseau romand et le réseau alémanique d'écoles en santé. Plus de 1700 écoles font partie du réseau suisse (situation septembre 2013).

Les écoles en santé partent de leur réalité concrète et de leurs problèmes et préoccupations spécifiques et créent un plan d'action sur trois ans. RADIX soutient les écoles et les réseaux cantonaux dans la réalisation de leurs objectifs avec différents services.

Une école favorable à la santé travaille explicitement sur des thèmes de promotion de la santé à tous les niveaux de la vie scolaire (enseignement, équipe, organisation scolaire, réseau, programme) et s'investit pour mettre en œuvre les mesures appropriées. Elle contribue ainsi à améliorer la qualité de l'enseignement et de l'école dans le sens d'une école en bonne santé, en veillant à l'épanouissement, à la promotion de la santé et du bien-



être de toutes les personnes impliquées dans l'école. Pour ce faire, elle se réfère à une conception globale de la santé et travaille conformément aux principes de promotion de la santé définis dans la charte d'Ottawa : participation, renforcement des compétences sociales, orientation sur les ressources, pérennité, pédagogie différenciée (égalité des chances selon le genre et les origines sociales, ethniques et religieuses).

[Lien vers le site](#)

Promotion Santé Valais

Partenaire de promotion de la santé en Valais, avec des mandats bien précis du Service cantonal de la santé publique.

<http://www.promotionsantevalais.ch/>

Secteurs d'intérêt pour la promotion de la santé à l'école :

- Le [Centre alimentation et mouvement](#) dirige le Programme cantonal « Poids corporel sain ». Il coordonne et soutient les différents projets en lien avec les domaines de l'alimentation équilibrée et du mouvement au quotidien en Valais.
- La [Santé scolaire](#) assume, sur mandat de l'Etat du Valais, la coordination administrative de la santé scolaire, en collaboration étroite avec les infirmières de santé scolaire des centres médico-sociaux régionaux et les médecins scolaires nommés par le Conseil d'Etat.
- [La prévention du tabagisme](#) : premier Programme cantonal de prévention du tabagisme (2013-2017) mené par le CIPRET Valais sur mandat de l'Etat du Valais.
- La prévention des dépendances : [Quiz Je gère](#), action de prévention des addictions en milieu scolaire menée par les Centres d'aide et de prévention d'Addiction Valais, en partenariat avec Promotion santé Valais et le CIPRET Valais.

La promotion de la santé de l'Etat du Valais

Vous y trouverez le programme cadre de la période et différents autres renseignements sur la promotion de la santé.

Contact : Mme Emilie Morard Gaspoz, Déléguée à la promotion et à la prévention, Avenue du Midi 7, 1950 Sion - 027 606 49 42 - [emilie.morard \(at\) admin.vs.ch](mailto:emilie.morard@admin.vs.ch)

[Lien vers le site](#)